

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14731**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des organisations, contrôle et comptabilité de gestion

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur d'Académie, Administrateur(trice) général(e) du CNAM

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

314 Comptabilité, gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la licence professionnelle exercera ses fonctions :

- dans les cabinets, le suivi des dossiers, sous la responsabilité d'un expert-comptable, d'une clientèle allant de la TPE à la PME qu'il faut conseiller pour mettre en place un système de contrôle de gestion ou pour aider à son exploitation;
- dans les PME, la production et l'interprétation d'informations de gestion éventuellement avec le concours externe d'un expert-comptable ;
- dans une grande entreprise, seconder le directeur administratif et financier ou le directeur en charge du contrôle de gestion ;
- dans une organisation publique ou non marchande, assurer la production ou l'interprétation d'informations de gestion seul ou sous l'autorité hiérarchique d'un responsable de la fonction administrative et financière.
  - Identifier les tâches du service de contrôle de gestion et les documents produits par le contrôleur de gestion. Intégrer les caractéristiques de l'organisation comme les objectifs et missions, la taille, la structure, le marché et la technologie pour le fonctionnement du contrôle de gestion.
  - Produire et, le cas échéant, adapter un système de calcul des coûts aux évolutions du contexte et aux objectifs de l'organisation. Utiliser un progiciel de comptabilité et de gestion.
  - Traiter des données statistiques et des probabilités.
  - Calculer, justifier et hiérarchiser des indicateurs de performance.
  - Utiliser différentes méthodes de calcul des coûts pour différents types de décisions. Le cas échéant, faire des propositions d'adaptation pour répondre à un nouveau problème de gestion.
  - Utiliser un découpage en centres de responsabilité à des fins budgétaires. Exploiter des indicateurs de gestion au sein d'un centre de responsabilité. Evaluer l'opportunité et la pertinence, dans des cas simples, d'un système de régulation par les prix de cession interne.
  - Réaliser : un budget pour une unité de gestion ; des travaux de consolidation budgétaire ; des travaux de contrôle budgétaire.
  - Exploiter les résultats de la procédure budgétaire en fin d'année.
  - Le cas échéant, faire des propositions d'adaptation des procédures de consolidation et de contrôle budgétaire.
  - Calculer des indicateurs dans le cadre d'un tableau de bord préexistant. Le cas échéant, proposer des améliorations.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cabinets d'expertise comptable et services administratifs et financiers des entreprises ou des organisations non marchandes.

Assistant contrôleur de gestion avec possibilité d'évolution vers un emploi de contrôleur de gestion. Une spécialisation par secteur d'activité n'est pas souhaitable en début de carrière pour un contrôleur de gestion.

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Chaque unité d'enseignement est validée à 10/20. Chaque élève peut l'obtenir avec une moyenne au contrôle continu et à l'examen final (avec possibilité de rattrapage).

Projet tuteuré

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Le jury se compose de : - 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements, - 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification - 20 % de professionnels
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		L'Administrateur général ou son représentant (président du jury), le responsable ou son représentant du service VAE, 4 enseignants dont le responsable pédagogique de la LP ou son représentant, 2 représentants qualifiés des professions concernées.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

**Base légale**

**Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 27 juillet 2010 (n° d'habilitation : 20100987)

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO n° 98 du 26 avril 2002

**Références autres :**

Arrêté du 28 juin 2012 (habilitation jusqu'en 2018-2019)

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

[www.cnam.fr](http://www.cnam.fr)

**Lieu(x) de certification :**

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris ( 75) []

Cnam

292 rue Saint Martin

75003 Paris

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Paris

**Historique de la certification :**